



PARIBAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

Jacques de FOUCHIER
Président Directeur Général

Pierre MOUSSA
Gustave RAMBAUD
Administrateurs Directeurs Généraux

Claude BOURLET
Jacques BURIN des ROZIERES
Pierre DAVID-WEILL
Henri DEROY
Maurice DOUMENC
Francis C. FABRE
Dominique LECA
Emmanuel MONICK
Jean REYRE
Administrateurs

Jean-Claude RICHARD
Secrétaire Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM.

Philippe SIMON
Claude CASTEL
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 500 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2^E

R.C. PARIS 66 B 4788 L.B.F. N° 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 MAI 1972

**RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de votre Société au 31 Décembre 1971.

DEPARTEMENT BANQUE

Aux mesures d'encadrement du crédit, abolies le 23 Octobre 1970, les Autorités Monétaires ont substitué, au début de l'exercice 1971, un mécanisme plus souple de régulation des concours à l'économie, destiné à leur permettre d'exercer par le jeu des réserves obligatoires constituées auprès de la BANQUE DE FRANCE une double action sur la liquidité des banques et la distribution du crédit.

Le CONSEIL NATIONAL DU CREDIT décidait, le 26 Février 1971, que les réserves, précédemment assises sur les seules exigibilités des banques à un taux fixé par la BANQUE DE FRANCE, dans la limite d'un maximum porté de 10 à 15 %, pourraient être désormais complétées par des réserves calculées sur les crédits distribués, dans la limite d'un maximum de 10 %.

Le 1er Avril 1971, la BANQUE DE FRANCE ramenait le coefficient de réserves obligatoires de 2,50 % à 2,25 % pour les dépôts à terme et de 7,50 % à 7,25 % pour les dépôts à vue, mais fixait simultanément à 0,25 % le taux applicable aux concours consentis par les banques, ces concours n'étant pris en considération que pour la part excédant 80 % de leur montant au 5 Janvier 1971.

Les coefficients de réserves furent ensuite modulés, au cours de l'exercice, en fonction notamment de l'importance des mouvements de capitaux enregistrés sur le marché des changes : pour les dépôts à vue, le coefficient a été, par étapes successives, porté de 7,25 % à 10 % en Décembre 1971, pour les dépôts à terme, de 0,25 % à 4 %. Simultanément, le coefficient applicable aux concours distribués par les banques était porté de 0,25 % à 1,50 % en Juillet 1971, mais, cette fois, sur la part excédant 90 % des crédits consentis au 31 Mars 1971, puis finalement fixé à 2 % en Décembre 1971.

La diminution de deux points du coefficient de retenue d'effets à moyen terme ramené de 16 à 14 % le 21 Juillet 1971 a tempéré partiellement les prélèvements effectués sur la trésorerie des banques.

Par ailleurs, la BANQUE DE FRANCE, conformément aux suggestions du rapport sur le marché monétaire et les conditions du crédit présenté en 1969 par MM. MARJOLIN, SADRIN et WORMSER, a complété sa nouvelle politique d'open market qu'elle avait inaugurée déjà fin 1970 par

la réduction des plafonds d'escompte des banques. Elle a maintenu, pratiquement pendant toute la durée de l'exercice, son taux officiel au-dessus de celui du marché monétaire, afin de diriger la presque totalité de la demande de refinancement des banques vers le marché monétaire où ses modalités d'intervention peuvent être modulées de façon plus souple. Dans le même esprit, l'Institut d'Emission a supprimé les plafonds d'escompte à compter du 15 Janvier 1972.

La liquidité du marché monétaire permettait à la BANQUE DE FRANCE d'annoncer, le 9 Novembre 1971, qu'elle limitait désormais ses opérations de pension aux effets privés à court terme ayant fait l'objet d'un accord spécial de mobilisation à l'exclusion notamment du papier commercial et du papier ventes à crédit.

Corrélativement à la diminution générale des taux sur le marché international, le loyer de l'argent à court terme a accusé une baisse sensible par rapport au niveau encore exceptionnellement élevé qu'il avait atteint en 1970. Le taux d'escompte de la BANQUE DE FRANCE, fixé à 7 % depuis le 20 Octobre 1970, a été ramené à 6,50 % le 8 Janvier 1971, porté à 6,75 % le 13 Mai pour revenir à 6,50 % le 28 Octobre. Sur le marché monétaire, les taux ont décliné progressivement et régulièrement tout au long de l'exercice, en accusant, par rapport à l'année précédente, un écart très sensible. Le taux moyen mensuel d'intervention de la BANQUE DE FRANCE sur ce marché s'est trouvé ramené de 7,48 % en Décembre 1970 à 5,29 % en Décembre 1971, la moyenne de l'année se situant à 5,84 % contre 8,68 % en 1970, soit une diminution de 2,84 %.

Quant aux ressources de clientèle qui ont continué à faire l'objet d'une vive concurrence entre les Banques, leur coût réel moyen s'est maintenu à un niveau élevé, les taux de rémunération des dépôts à terme n'ayant pas suivi le mouvement général de baisse du loyer de l'argent.

Le montant global de nos dépôts a accusé, par rapport à l'année précédente, une augmentation importante, observée principalement en fin d'année sur les comptes à vue. Elle est imputable dans une large mesure à l'effort entrepris par nos Succursales et Agences qui interviennent pour 20 % environ dans l'ensemble de nos dépôts.

Nos emplois se sont sensiblement accrus, notamment dans le domaine des crédits non mobilisables, du papier commercial et du financement des exportations. Leur progression, constante au cours du premier semestre, a connu une forte poussée en fin d'exercice. Nos engagements par signature se sont aussi fortement développés, principalement sous forme de cautions auprès d'administrations publiques et de cautions en devises.

Les opérations internationales de notre clientèle ont été rendues plus difficiles par les perturbations provoquées sur les marchés des changes par la crise monétaire; les nombreuses mesures réglementaires prises en la matière par nos Autorités de Tutelle ont posé à nos Services de très complexes problèmes d'application.

Très diminuées les années précédentes, nos marges sont redevenues satisfaisantes, compte tenu de la baisse importante des taux de refinancement sur le marché monétaire. Dans ces conditions, et du fait du développement de nos emplois, nos résultats bancaires ont enregistré une forte augmentation.

Nous avons, au cours de l'année 1971, porté à 23 le

nombre de nos guichets en exploitation par la création d'une nouvelle agence à Paris, avenue Bosquet, et par l'ouverture en province d'une succursale à Bordeaux, de trois agences à Rouen, Toulon, Antibes et d'un bureau dans le nouveau centre commercial d'Aix-les-Milles. Il a été procédé, en outre, durant l'exercice, aux travaux d'implantation d'une succursale à Strasbourg et d'une agence dans le quartier d'Auteuil à Paris. Ces nouveaux guichets fonctionnent depuis le début de l'année 1972. Les transformations et agrandissements commencés en 1970, dans les succursales de Nice et de Toulouse et à l'agence de Cannes, ont, d'autre part, été achevés au début de l'année écoulée. Le développement des activités du réseau s'est poursuivi en 1971 conformément aux objectifs fixés. Sept nouvelles implantations viendront en 1972 renforcer la structure du réseau.

DEPARTEMENT FINANCIER

A la Bourse de Paris en 1971, l'indice hebdomadaire des 284 valeurs à revenu variable a baissé de 7 %; le volume des transactions sur le marché des actions s'est maintenu comme l'année précédente aux alentours de F 23 milliards. Le marché des obligations a été plus animé avec F 13,5 milliards de transactions au lieu de F 12 milliards en 1970 (+ 12 %).

Le maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt des obligations nouvellement émises a contribué à soutenir la faveur du public pour les valeurs à revenu fixe. Malgré la baisse internationale des taux d'intérêt à long terme, le taux facial des obligations est resté en France à 8,50 % pour les emprunts du secteur privé.

Le volume des émissions des emprunts obligataires avec et sans concours bancaire est passé de F 15 408 millions à F 24 031 millions (+ 56 %). L'accroissement est particulièrement remarquable pour les fonds recueillis par le secteur privé dont le montant s'est élevé à F 7 651 millions l'an dernier contre F 4 040 millions, soit une progression de 89 %. Les émissions du secteur public sont passées dans le même temps de F 7 839 millions en 1970 à F 10 659 millions en 1971 (+ 36 %).

Sur les 21 emprunts émis par des organismes publics, la Banque de Paris et des Pays-Bas a dirigé 7 opérations comme co-chef de file et a apporté son concours au placement de 12 émissions. Dans le secteur privé, elle a contribué, comme chef de file ou co-chef de file (19 opérations) et comme participante (17 opérations) à 36 emprunts (contre 25 en 1970) dont le montant total s'est élevé à F 7 326 millions, soit 96 % du montant des émissions de ce secteur (au lieu de 87 % l'année précédente).

En revanche, le volume des émissions avec et sans concours bancaire des valeurs à revenu variable est resté stable (F 7 748 millions en 1970, F 7 858 millions en 1971); toutefois, le volume des seules émissions avec le concours bancaire a diminué de 29 %, revenant à F 2 595 millions au lieu de F 3 647 millions.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a prêté ses guichets pour la réalisation de 28 augmentations de capital dont 14 ont été dirigées par elle. Leur montant cumulé a atteint F 1 693 millions pour les seules sociétés françaises, soit 65 % (contre 60 % en 1970) du montant des émissions de ce secteur avec concours bancaire.

En ce qui concerne les obligations convertibles, le volume des émissions ne s'est élevé qu'à F 579 millions en 1971 contre F 949 millions durant le précédent exercice,

soit une réduction de 38%. Les opérations auxquelles la Banque de Paris et des Pays-Bas a apporté son concours ont représenté au total 69% du montant des émissions de ce type contre 92% en 1970. Parmi les opérations dirigées par elle, certaines présentent des caractéristiques nouvelles : il s'agit d'une part, de l'émission d'obligations de la Banque de Paris et des Pays-Bas assorties d'une option d'échange contre des titres d'une autre Société, OPFI-PARIBAS, et d'autre part, des émissions d'obligations convertibles d'Ugimo et de Simnor, qui, dès leur conversion, bénéficieront des avantages fiscaux propres aux actions de Sociétés Immobilières d'Investissement.

En outre, la Banque de Paris et des Pays-Bas a dirigé avec succès l'introduction du titre SOFICOMI sur le marché boursier.

Par ailleurs, la Banque de Paris et des Pays-Bas a continué à développer en 1971 son activité dans le domaine des sociétés d'investissement, en contribuant en particulier à la création d'une nouvelle SICAV, "ESSOR", constituée sous l'égide de diverses compagnies d'assurances.

En fin d'exercice, le total des actifs gérés par la Banque tant dans les SICAV que dans des sociétés d'investissement fermées et des fonds internationaux, dépassait F 2 550 millions.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a également participé à la constitution d'une SICOMI à capital variable, BATIBAIL-SICOMI, dont les actifs en fin d'exercice représentaient F 20 millions, et dont les titres figurent dans les produits proposés par Conseil Investissement.

DEPARTEMENT ETRANGER

Le volume global des crédits à l'exportation montés par la Direction des Affaires Commerciales et des Relations Etrangères a connu, en 1971, un accroissement notable, par rapport aux chiffres des exercices précédents. La part relative, dans cet ensemble, des crédits acheteur d'autre part augmenté, en raison notamment des assouplissements apportés à cette procédure et de l'abaissement du montant minimum des contrats au financement desquels elle est désormais applicable.

Parmi les nouveaux engagements pris au cours de l'exercice il convient de signaler :

- Deux conventions de crédit acheteur, d'un montant global de l'ordre de F 500 millions, conclues, en liaison avec la Banque de l'Union Parisienne, pour le financement de la commande de deux méthaniers de grande capacité passée aux Chantiers de l'Atlantique par deux Armements britannique et hollandais ;

- Deux contrats de prêt concernant la Grèce : l'un de F 100 millions, signé par l'Organisation hellénique de Télécommunications, et couvrant le financement de réseaux téléphoniques à fournir par la Société L.M.T.; l'autre, de F 450 millions environ, conclu, conjointement avec la Banque Nationale de Paris, avec l'Electricité de Grèce et assurant le financement de trois centrales thermiques dont la réalisation a été confiée à la Société Alstom.

En Amérique Latine, des crédits acheteur d'environ de F 250 millions ont été montés en faveur de diverses entités brésiliennes, à l'occasion de la passation à

l'industrie française de commandes intéressant le domaine de l'électricité et celui de la pétrochimie. Une convention de crédit acheteur, à signer conjointement avec d'autres banques françaises, a été également paraphée avec l'Institut vénézuélien de pétrochimie.

Des crédits d'un montant global de F 300 millions ont été d'autre part octroyés, dans le cadre des protocoles financiers antérieurement conclus avec divers pays socialistes de l'Europe de l'Est.

Prenant en considération les liens qu'il entretenait avec la Roumanie, votre établissement a pris une participation dans le capital de la Banque Franco-Roumaine, société de droit français créée au cours de l'exercice écoulé, en association entre la Banque Roumaine du Commerce Extérieur et plusieurs banques françaises.

En Asie, nous avons, au cours de l'exercice, renforcé nos moyens d'action par l'installation d'une délégation à Tokyo, l'ouverture à Kuala-Lumpur (Malaisie) d'un Bureau de Représentation permanent couvrant l'ensemble des pays du Sud-Est asiatique, et par l'envoi à Téhéran d'un Délégué chargé de suivre le développement des grands projets iraniens et d'assurer en même temps une liaison plus étroite avec nos associés au sein de la Banque de Téhéran.

Dans le domaine des émissions internationales, la Banque a participé à la quasi-totalité des syndicats de garantie et de placement, et à la direction de 30 émissions pour un montant de \$ 616 millions (sur un total de 157 émissions), se plaçant ainsi parmi les tous premiers chefs de file de ces opérations.

DEPARTEMENT INDUSTRIEL ET IMMOBILIER

L'année 1971 a été marquée par des opérations importantes dans le secteur du ciment et dans l'industrie de la cellulose et de la pâte à papier.

L'industrie du ciment est une industrie lourde, où il est important d'avoir une taille suffisante. Pour atteindre ce but, nous avons facilité le rapprochement des Ciments Français et de Poliet et Chausson : Poliet et Chausson a cédé ou apporté ses diverses activités cimentières aux Ciments Français qui sont ainsi devenus, avec une production de 11 millions de tonnes, le premier producteur français. Par cette opération, Poliet, d'une part, détient un pourcentage significatif du capital des Ciments Français et, d'autre part, a trouvé une trésorerie qui lui sera utile pour les développements qu'il envisage notamment dans le négoce des matériaux de construction.

Dans le domaine de la cellulose, nous avons participé, à la demande de l'Institut de Développement Industriel, à la reprise en des mains françaises du premier producteur européen de pâte à papier, le Groupement Européen de la Cellulose, dont la quasi-totalité du capital était détenue par des intérêts nord-américains. D'autre part, l'OPFI-PARIBAS a pu acquérir, du groupe anglais Bowater, la majorité qu'il détenait dans la société des Papeteries de La Chapelle, elle-même principal actionnaire des Papeteries de La Chapelle Darblay. Notre présence dans le capital de ce groupe, important producteur de papier de presse, doit permettre une certaine restructuration de l'industrie papetière. Nous pouvons ajouter que celle-ci est déjà engagée par la cession récente de la moitié de nos intérêts dans les Papeteries de la Chapelle à la Cellulose du Pin et à l'Institut de Développement Industriel.

Dans le domaine de la distribution, nous avons contribué à la fusion de Prénatal et de Materna, les deux plus importantes chaînes de magasins spécialisés dans la vente d'articles pour le bébé et la future maman.

Nos liens avec la Société Saulnes-Gorcy se sont resserrés en 1971 avec l'apport qui a été fait par l'OPFI à cette Société, d'un important paquet de titres Denain-Nord-Est-Longwy. D'autre part, nous avons acquis la presque totalité du capital de la Société Métallurgique de Gorcy, elle-même principal actionnaire de Saulnes-Gorcy.

A la suite de lourdes pertes, la Société Heurtey a dû procéder à une augmentation de capital importante dont 18% ont été souscrits par la famille Heurtey et 82% par des sociétés de notre Groupe. Après les modifications intervenues dans la direction et la réorganisation, à laquelle il est procédé en accord avec l'autre groupe d'actionnaires, on peut espérer que la situation de la Société sera prochainement redressée.

Dans le secteur de l'industrie alimentaire, nous avons négocié une prise de participation par l'OPFI-PARIBAS de 26% dans les Etablissements Bonduelle qui se situent au premier rang français et européen des producteurs de conserves et de surgelés de légumes.

Nous avons créé en commun avec Cofimer, une nouvelle société financière, la Compagnie de Gestion d'Investissements Internationaux "COGEL", dont la vocation s'étend au monde entier, et dont le mode d'intervention, aux côtés des industriels, sera analogue à celui de Cofimer. Nous attendons beaucoup de cette initiative, à laquelle se sont associés la Compagnie Bancaire, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, le Crédit Lyonnais et l'Union des Assurances de Paris.

Dans le domaine immobilier et touristique enfin, le groupement animé par la Banque, et réunissant aussi bien l'O.T.H., la SACI, le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille, que des entreprises telles que B.S.N., Rhône-Poulenc, Poliet et Chausson, vient d'être déclaré lauréat du concours ouvert par le Ministre de l'Equipement et du Logement en vue de l'étude, puis de la réalisation d'un millier de logements et des équipements d'accompagnement pour la ville nouvelle de Vaudreuil, près de Rouen.

PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice, votre Banque a pris une participation supérieure à 10% dans le Secours AIVR, le Crédit Martiniquais, la Société d'Intérêts Financiers et de Participations "SIFIP", Epargne-Assurance et la Société AEGIS.

L'accord conclu entre la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas et la Compagnie Financière de Suez a conduit à une nouvelle répartition entre les sociétés de notre Groupe de la participation de 31,9% dans le capital du Crédit du Nord : la Banque de Paris et des Pays-Bas a porté à cette occasion ses intérêts dans le Crédit du Nord à 23,57% en reprenant les participations de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas et de l'Omnium de Participations Bancaires dans le Crédit du Nord en échange d'une partie des actions Crédit Industriel et Commercial qu'elle détenait.

Enfin, afin de pouvoir répondre aux demandes d'échange des porteurs d'obligations de votre Banque émises en Mai 1971, échangeables contre des actions OPFI-PARIBAS, à raison de deux actions OPFI-PARIBAS pour une obligation, nous avons été amenés, avec l'autorisation de la

Commission de Contrôle des Banques, à porter notre participation dans l'OPFI-PARIBAS à 26,15%, en souscrivant la totalité de l'augmentation de capital réalisée par cette dernière société.

Nous vous donnons en annexe la liste des principales sociétés dans lesquelles nous détenons une participation avec des indications sur l'importance de celle-ci, les résultats de son dernier exercice, et les traits dominants de l'exploitation de chaque société.

COMPTES DE L'EXERCICE 1971

I - BILAN

Le total du bilan de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS atteint F 10 654 759 610 contre F 8 734 607 236, ce qui représente une augmentation de 1 920 152 374 sur l'année précédente. (+22%)

PASSIF

Les dépôts de la clientèle comptabilisés dans les rubriques "Comptes d'Entreprises" "Comptes de Particuliers" et "Bons de Caisse", représentent au total un montant de F 2 580 000 000 contre F 2 210 000 000 au 31 Décembre 1970, soit une augmentation de 16,6%.

Cette année encore l'augmentation des "Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire", poste qui traduit notamment l'importance de nos opérations de Trésorerie, est très sensible à la fois sous la rubrique des comptes à vue qui passent de F 1 041 000 000 à F 1 393 000 000 et sous la rubrique des comptes et emprunts à échéance qui passent de F 3 523 000 000 à F 4 160 000 000.

Un nouveau poste figure au passif de votre bilan, il s'agit du poste "obligations" où se trouve comptabilisé le montant de l'emprunt émis en Mai 1971, soit F 199 500 000 correspondant à 1 050 000 obligations de F 190 échangeables contre des actions de l'Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS" à raison de deux actions OPFI-PARIBAS pour une obligation.

ACTIF

Les "Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme" s'élèvent cette année à F 1 872 000 000, les "Crédits à la Clientèle-Portefeuille" à F 1 880 000 000, les "Comptes Débiteurs" à F 827 000 000. Si l'on ajoute à ces montants le poste de Hors-Bilan "Valeurs données en pensions ou vendues ferme", le total de nos emplois atteignait F 9 912 000 000 contre F 8 380 000 000 le 31 Décembre 1971 (+ 18,2%).

Le portefeuille-Titres était comptabilisé l'année dernière en deux lignes "Titres de Placement" et "Titres de Filiales et Participations". Une nouvelle ligne a été créée où sont enregistrés les "fonds d'Etat, bons et obligations". Les acquisitions de l'exercice concernant cette nouvelle catégorie s'élèvent à F 28 900 000. L'augmentation des "Autres titres de placement" résulte de la souscription par votre Société d'un emprunt de F 100 000 000 émis par l'OPFI-PARIBAS et celle des "Titres de filiales et participations" par la souscription de 1 050 000 actions OPFI-PARIBAS au prix de F 95 (émission réservée à votre société).

II - PERTES ET PROFITS

Les profits de l'exercice se sont élevés à F 336 418 000 en augmentation de F 108 459 000 (+ 47%).

La progression sensible de nos recettes bancaires apparaît dans le produit net bancaire qui représente F 309 879 000 contre F 200 860 000 en 1970 (+ 54,3%) ; nous vous précisons que ce poste tient compte d'une part d'un accroissement des recettes de l'ordre de 30 millions provenant d'une modification apportée aux méthodes de comptabilisation des intérêts courus sur nos dépôts chez les correspondants étrangers et, d'autre part, d'importantes provisions effectuées sur certains de nos crédits.

Les produits du Portefeuille-Titres figurent pour F 22 524 000, les revenus des Immeubles et divers pour 1 950 000, le bénéfice net de la Succursale de Londres pour F 2 065 000.

Les charges de l'exercice représentent F 282 988 000 (+ 49%). Dans ce montant l'impôt sur les sociétés figure pour 44 800 000.

Dans les frais de personnel a été comptabilisée l'augmentation pour l'exercice de la provision pour congés payés. La provision totale au 31 Décembre s'élève à 5 900 000 F.

Le bénéfice net ressort à F 53 430 742,30 contre F 38 315 051,63 (+ 39,4%) et permet de vous proposer la distribution d'un dividende net par action de F 10,20 correspondant à un revenu global de F 15,30 compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 5,10. Cette distribution représente un montant total de F 51 000 000, soit F 14 750 000 de plus que la distribution de l'exercice précédent.

Aucune dotation n'est à faire à la réserve légale qui se trouve déjà à 10% du capital social. En application de l'accord d'intéressement signé avec le Comité Central d'Entreprise, un montant de F 1 512 520,64 est à porter à la réserve spéciale de participation.

La répartition serait la suivante :

- Dividende net	F 51 000 000
- Intéressement du personnel	F 1 512 520,64

A la suite de cette répartition le report à nouveau s'établirait à F 1 411 364,80, en augmentation de F 918 221,66.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Capital rémunéré	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1968	350 000 000	15 750 000	6,75	4,50	2,25
1969	350 000 000	26 250 000	11,25	7,50	3,75
1970	500 000 000	36 250 000	10,875	7,25	3,625

★
★ ★

L'accroissement de nos activités a exigé du personnel un travail particulièrement soutenu dont il s'est acquitté avec une conscience et un dévouement que nous sommes heureux de souligner. Nous tenons à le remercier en votre nom et au nôtre d'avoir donné, une fois de plus, la mesure de sa compétence professionnelle.

Nos rapports avec le Comité Central d'Entreprise de la Banque sont comme toujours excellents et nous apprécions vivement la confiance réciproque qui anime nos réunions.

C'est ainsi qu'au mois de Décembre ont été signés avec le Comité Central d'Entreprise un accord aménageant le régime de participation aux bénéfices en vigueur à la Banque de Paris et des Pays-Bas depuis 1946, et un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion. Ce deuxième accord, conclu dans le cadre des ordonnances de 1967, institue un régime dérogatoire intéressant le personnel de notre Maison aux bénéfices de l'ensemble du Groupe ; il est actuellement en voie d'homologation par les autorités compétentes. Enfin a été créé en application de ces mêmes ordonnances un plan d'épargne d'entreprise. Nous nous félicitons de l'esprit dans lequel ont été menées ces négociations et de leur heureux aboutissement.

Nous avons porté une attention toute particulière aux problèmes de formation et de perfectionnements professionnels, facteurs de progrès social et de développement de votre Etablissement.

Pour répondre aux besoins qui se sont manifestés du fait de l'accroissement et du rajeunissement de nos effectifs, nous avons créé en étroite liaison avec le Comité Central d'Entreprise, un Centre de Formation propre à votre Société.

Ce Centre, situé à proximité de la Banque, doté des moyens pédagogiques les plus modernes est appelé à favoriser la formation de nos jeunes agents à toutes les disciplines bancaires et permettre à nos cadres d'actualiser leurs connaissances.

Les premiers résultats obtenus laissent augurer favorablement de l'avenir en ce domaine.

★
★ ★

Au Siège MM. Hervé PINET et Guy TRANCART ont été nommés Conseillers du Président, MM. Christian MANSET, Thierry de VOGUE et Pierre MARTINAUD ont été nommés Fondés de Pouvoir.

A Paris, M. Serge WARNIER a été nommé Directeur de l'agence Bosquet, Maurice PASCAL, Directeur de l'agence Prony, Jacques FRANCOIS Directeur de l'agence Opéra, Jean-Claude BIBAS Directeur de l'agence d'Auteuil.

M. Paul Henry WINTER a été nommé Directeur de la succursale de Strasbourg, M. Jean René HELLIANT, Directeur de la succursale de Bordeaux, M. Pierre BRIEU, Directeur de l'agence de Toulon et, M. Serge BONNENFANT, Directeur de l'agence d'Antibes.

M. Philippe DRILLET a été nommé Co-Directeur de la succursale de Londres, M. Christian de BERNEDE, nommé Directeur de la succursale de Nice a été appelé à prendre la direction de la Banque de Paris et des Pays-Bas Nouvelle-Calédonie cependant que M. Louis CHATELARD prenait la direction de la Banque de Paris et des Pays-Bas Gabon.

Votre Conseil a été particulièrement éprouvé par le décès de M. Raymond HAAS-PICARD et celui de M. Jean-Claude ROUSSEL.

Après une brillante carrière de haut fonctionnaire qu'il termina comme Préfet de la Seine, M. HAAS-PICARD avait accepté d'apporter à votre Banque, dont il avait d'ailleurs été un des collaborateurs de 1928 à 1936, le concours de ses exceptionnelles qualités professionnelles. Sa grande courtoisie, son esprit brillant ne nous feront que d'avantage regretter son trop bref passage au sein de votre Conseil.

En appelant M. Jean-Claude ROUSSEL à siéger à votre Conseil, lors de votre Assemblée de Mai 1970, il nous était difficile d'imaginer que moins de deux ans après, ce dernier disparaîtrait dans un accident brutal. Son sens des affaires, sa puissance de travail exceptionnelle, l'autorité avec laquelle il avait su faire de "ROUSSEL-UCLAF" un des tous premiers groupes européens de l'industrie pharmaceutique, faisaient de M. Jean-Claude ROUSSEL une des personnalités marquantes de l'industrie française et pour votre Banque un conseiller sur et avisé.

Vous tiendrez certainement à vous associer à nous pour dire à Madame HAAS-PICARD, à Madame ROUSSEL et à ses enfants nos regrets et notre peine.

Votre Administrateur, M. Maurice BERARD, nous a fait part de son désir de mettre fin à son mandat.

Après avoir dirigé depuis sa création la Banque de Syrie et du Liban, M. Maurice BERARD a mis pendant plus de trente ans, au service de notre Groupe, avec une sagesse et une amabilité unanimement appréciées, sa grande expérience des problèmes bancaires et financiers. Vous tiendrez à vous associer à nous pour lui exprimer le regret que nous laissera son départ et lui adresser nos plus sincères remerciements pour les services éminents qu'il a rendus à notre Banque.

Aux sièges laissés vacants par le départ de M. Maurice BERARD et les décès de MM. Raymond HAAS-PICARD et Jean-Claude ROUSSEL, nous vous proposons de nommer MM. Pierre MOUSSA, Directeur Général de votre Banque, Claude BOURLET, Vice-Président Directeur Général du Crédit du Nord, et Jacques BURIN des ROZIERES,

Vice-Président Directeur Général de la Banque de l'Union Parisienne.

Nous vous proposons de réélire jusqu'à l'Assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 1977, MM. Henri DERROY et Gustave RAMBAUD dont le mandat est arrivé à expiration.

Nous vous soumettrons, après lecture de Messieurs les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont les textes vous ont été remis.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de relater, pour l'exercice 1971, l'exécution de notre mission.

Les documents représentant la comptabilité sociale ont été constamment tenus à notre disposition et nous avons, tant au cours de l'exercice qu'après la clôture des comptes, effectué des vérifications et des sondages qui ont confirmé la tenue régulière des comptes.

Nous avons recueilli toutes justifications et informations jugées utiles sur l'existence et le bien-fondé des valeurs actives et passives inscrites à l'inventaire au 31 Décembre 1971. Le bilan et le compte de Pertes et Profits soumis à votre approbation en résumé exactement le contenu, les renseignements tirés des comptes dont fait état le Conseil d'administration dans son rapport et ses annexes sont conformes à leurs sources. Ce rapport mentionne spécialement, conformément à la loi, les prises de participation (de 10 à 50% du capital) ou de majorité (plus de 50%) intervenus au cours de l'exercice.

Convaincus de la régularité et de la sincérité des documents ainsi présentés, nous sommes en mesure de délivrer la certification prescrite par la loi.

La *présentation* des comptes n'a pas été modifiée dans son principe, le chapitre "Titres de placement" a simplement fait l'objet d'une subdivision faisant apparaître les Fonds d'Etat, bons et obligations. Un transfert de compte entre la rubrique "Crédits à moyen terme" et la rubrique "Comptes de régularisation - actif" a enfin été opéré comme il est indiqué plus bas dans les commentaires sur le bilan.

Le poste "Obligations", compte qui n'avait pas fonctionné jusqu'à présent, fait état de l'emprunt de 199,5 millions émis en Mai 1971 sous forme d'obligations échangeables contre des actions OPFI-PARIBAS. Corrélativement, les "Charges de l'emprunt" apparaissent au compte de Pertes et Profits pour 9,5 millions.

Touchant aux méthodes d'évaluation, deux points sont à signaler :

1°) La provision pour congés payés a été pour la première fois constituée en 1971 : une somme de 4,9 millions correspondant aux droits acquis au personnel a

l'ouverture de l'exercice a été prélevée sur la masse des provisions couvrant des risques non spécifiés dont l'usage bancaire autorise la constitution, et un complément de 1 million correspondant à l'accroissement de ces droits a été inclus dans les frais de personnel de l'exercice; la provision au 31 Décembre 1971 atteint ainsi 5,9 millions.

2°) Conformément à un usage et à une règle fiscale désormais bien établis, les intérêts à recevoir des correspondants étrangers ont été inscrits à l'actif du bilan (comptes de régularisation); il en est résulté une bonification de résultats de l'ordre de 30 millions.

On notera enfin que les 1 050 000 actions OPFI-PARIBAS souscrites à F 95 l'une et formant avec celles qui étaient déjà en votre possession un ensemble dont le prix moyen ressort à F 90,84, n'ont fait l'objet d'aucune provision bien que le cours moyen de Décembre 1971 soit de F 90,28. Votre société a reçu en effet de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas une garantie de rachat (relevée dans notre rapport spécial) qui la met à l'abri de toute dépréciation.

Comme l'année dernière, nous rappelons ci-après les chiffres des deux derniers bilans condensés en trois groupes représentant, le premier, votre trésorerie, vos rapports avec les professionnels, les instituts d'émission et la clientèle, le second, les créances et les dettes courantes de l'exploitation ainsi que les avances financières, le troisième, les éléments et biens les plus permanents de votre patrimoine.

	Bilans au 31 Décembre 1971 et (1970) En millions de F	
	Actif	Passif
- Comptes ouverts aux professionnels, Trésorerie, bons et pensions	5 696 (4 342)	5 554 (4 565)
- Comptes ouverts à la clientèle	2 706 (1) (2 704)	2 579 (2 211)
Total premier groupe	8 402 (7 046)	8 133 (6 776)
- Comptes de régularisation, Provisions et divers	523 (1) (338)	914 (624)
- Débiteurs financiers (avances d'actionnaire en particulier), débiteurs et créditeurs divers.	323 (260)	5 (7)

- Comptes d'opérations sur titres	168 (192)	258 (230)
- Engagements par acceptations	337 (306)	337 (306)
Total deuxième groupe	1 351 (1 096)	1 514 (1 167)
- Titres de placement, participations et immobilisations	902 (592)	
- Emprunts (obligations) et capitaux propres		955 (755)
- Bénéfices de l'exercice		53 (38)
Total troisième groupe	902 (592)	1 008 (791)
Total du bilan	10 655 (8 734)	10 655 (8 734)

(1) *Après transfert des fonds bloqués sur crédits à l'exportation dans les comptes de régularisation, ces derniers, à fin 1970, seraient à F 489 millions, les comptes clientèle à F 2 553 millions. (Voir commentaires ci-après).*

Les Comptes de régularisation font état, par ordre d'importance décroissante :

A l'actif, des effets à l'encaissement, la partie non mobilisable des crédits à l'exportation (comptes figurant précédemment sous la rubrique Crédits à moyen terme - leur classement actuel correspond aux instructions de la Commission de Contrôle des banques), de produits à recevoir (agios et intérêts), d'opérations en cours.

Au passif, des provisions pour risques et charges frais et intérêts à payer et réescompte du portefeuille, primes de remboursement relatives à l'emprunt obligataire 6,5% émis en 1971 de F 43 millions dont la contrepartie a été inscrite dans les immobilisations où elle fait l'objet d'un amortissement approprié, d'opérations en cours; y figure également, comme à fin 1970, la contrepartie des fonds bloqués sur crédits à l'exportation non mobilisables signalés à l'actif.

Tels sont les commentaires qu'il nous a semblé utile d'ajouter à la relation de notre mission.

PARIS, le 3 Mai 1972 Les Commissaires aux Comptes
Philippe SIMON Claude CASTEL

BILAN

ACTIF	au 31.12.1970	au 31.12.1971
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	47 414 546,21	211 463 709,24
Banques et Entreprises non bancaires admises au Marché Monétaire		
a) Comptes à vue	211 552 535,13	962 366 927,26
b) Comptes et prêts à échéance	2 779 280 399,71	2 649 822 015,11
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	1 303 989 881,02	1 872 513 807,60
Crédits à la clientèle - Portefeuille		
a) Crédits à court terme	1 447 239 827,12	1 302 822 080,57
b) Crédits à moyen terme	639 166 926,26	538 489 036,56
c) Crédits à long terme	46 016 456,00	37 536 074,38
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	571 983 737,16	826 948 985,57
Comptes de régularisation et divers	337 500 929,59	523 320 399,11
Débiteurs financiers	259 329 017,64	322 498 641,68
Débiteurs divers	1 187 913,67	450 383,17
Débiteurs par acceptations	305 698 010,51	337 195 335,58
Comptes d'opérations sur titres	192 008 856,98	167 541 837,34
Titres de placement		
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	---	28 929 555,00
b) Autres titres de placement	41 730 772,75	140 877 226,06
Titres de filiales et participations	456 270 527,31	588 211 048,39
Immobilisations	94 236 899,83	143 772 547,50
	8 734 607 236,89	10 654 759 610,12

PASSIF	au 31.12.1970	au 31.12.1971
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au Marché Monétaire		
a) Comptes à vue	1 041 638 924,92	1 393 619 408,38
b) Comptes et emprunts à échéance	3 523 555 323,41	4 160 005 932,67
Comptes d'entreprises et divers		
a) Comptes à vue	1 133 020 287,61	1 443 533 664,35
b) Comptes à échéance	641 750 883,51	627 706 340,65
Comptes de particuliers		
a) Comptes à vue	143 064 429,72	192 996 843,22
b) Comptes à échéance	196 197 045,25	196 780 379,28
c) Comptes d'épargne à régime spécial	20 466 978,73	38 304 697,48
Bons de caisse	76 443 282,98	80 081 716,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	623 957 037,27	913 748 012,66
Créditeurs divers	7 428 787,55	4 962 434,95
Acceptations à payer	305 698 010,51	337 195 335,58
Comptes d'opérations sur titres	230 005 902,92	257 763 760,09
Obligations	---	199 500 000,00
Réserves	252 721 446,79	254 637 199,37
Capital	500 000 000,00	500 000 000,00
Report à nouveau	343 844,09	493 143,14
Bénéfice de l'exercice	38 315 051,63	53 430 742,30
	8 734 607 236,89	10 654 759 610,12

	au 31.12.1970	au 31.12.1971
Valeurs données en pension ou vendues ferme	4 372 168 919,92	5 333 848 624,37
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	1 725 898 384,56	2 099 063 188,35
Ouvertures de crédits confirmés	682 268 301,00	827 278 000,00
Autres engagements	679 283 502,48	839 541 535,10

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT	au 31.12.1970	au 31.12.1971
Frais Généraux :		
Dépenses de personnel	106 601 011,81	134 417 620,69
Impôts et taxes (sauf impôt sur les Sociétés)	8 805 420,60	9 833 187,07
Frais de bureau, dépenses et entretien de mobilier et matériel	24 143 790,51	36 842 977,34
Dépenses administratives (frais de voyages, déplacements, publicité, assurances, etc.)	22 636 266,41	40 127 028,08
Charges de l'emprunt 6,50 % 1971 (obligations échangeables contre des actions OPFI-PARIBAS)	--	9 495 882,83
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	240 000,00	240 000,00
	162 426 489,33	230 956 696,01
Taxes sur les affaires	1 707 429,78	3 569 018,26
Amortissements	3 960 979,64	3 662 283,80
Provision pour l'impôt sur les Sociétés	21 550 000,00	44 800 000,00
	189 644 898,75	282 987 998,07
Profits de l'exercice	38 315 051,63	53 430 742,30
	227 959 950,38	336 418 740,37

CREDIT	au 31.12.1970	au 31.12.1971
Produit net bancaire	200 859 998,79	309 878 862,54
Produits du Portefeuille-titres	25 861 156,86	22 524 575,37
Revenus des immeubles et divers	1 238 794,73	1 949 992,53
Bénéfice net de la Succursale de Londres	---	2 065 309,93
	227 959 950,38	336 418 740,37

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1971 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice le dividende net à F 10,20 par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt

déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 5,10, correspond à un revenu global de F 15,30.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er Juin 1972.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Capital rémunéré	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1968	350 000 000	15 750 000	6,75	4,50	2,25
1969	350 000 000	26 250 000	11,25	7,50	3,75
1970	500 000 000	36 250 000	10,875	7,25	3,625

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Claude BOURLET, Jacques BURIN des ROZIERES et Pierre MOUSSA Administrateurs. Leurs fonctions prendront fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1977.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Conformément à l'article 17 des statuts, réélit MM. Henry DEROY et Gustave RAMBAUD Administrateurs. Leurs fonctions prendront fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1977.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve les opérations mentionnées dans ce rapport.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1971

	nombre de titres	valeur d'inventaire
RENTES ET FONDS D'ETAT		
Société Nationale des Chemins de Fer Français 6,25 % 1967	42 000 bons	16 259 040,00
Electricité de France 5 % 1961	49 500 obligations	12 670 515,00
ASSURANCES		
Le Secours AIVR	42 008 actions	5 543 324,25
Le Monde-Vie	4 936 actions	733 835,12
Le Nord-Vie	2 000 actions	267 320,00
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES		
Crédit du Nord	712 310 actions	110 114 692,17
Crédit Industriel et Commercial	170 918 actions	34 022 819,08
Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment	133 908 actions	16 446 580,56
Compagnie Bancaire	144 090 actions	12 019 810,78
Banque de l'Indochine	48 199 actions	8 528 140,56
Crédit National	19 497 actions	5 015 876,06
LOCABAIL	12 110 actions	2 996 964,43
SOFIFOS	160 actions "B"	
	19 840 actions "B"	2 560 000,00
	nouv. lib. de 25 %	
Crédit Sucrier et Alimentaire	49 027 actions	2 391 984,10
Société Financière pour l'Expansion des Télécommunications "FINEXTEL"	19 998 actions	2 004 257,60
Crédit Martiniquais	4 000 actions	2 000 000,00
Union de Crédit pour le Bâtiment	1 583 actions	438 456,31
Union de Crédit pour le Bâtiment 4,50 % 1966	3 191 obl. éch.	2 060 034,41
Compagnie pour le Développement des Télécommunications "CODETEL"	12 000 actions	1 205 150,00
	24 467 actions	1 126 206,08
Société Auxiliaire d'Equipelement "SADE"	5 683 act. nouv.	
	12 336 actions	1 050 303,61
Société Industrielle et Financière pour l'industrie du Cuir "SIFIC"	17 500 actions	875 000,00
Banque Franco-Roumaine	2 000 actions	588 460,00
Crédit Foncier Franco-Canadien	1 859 actions	418 446,46
Crédit à l'Equipelement des Ménages "CETELEM"	3 300 actions	330 019,80
SIMCA NORD	1 300 actions	275 405,00
Crédit Foncier et Immobilier		
Union Financière pour le Développement de l'Economie Céréalière "UNIGRAINS"	2 716 actions	271 600,00
Société Centrale de Banque	1 414 actions	185 290,56
Société d'Etudes et de Financement pour la Modernisation des Immeubles Méridionaux "FIMODI"	1 495 actions	149 500,00
Société Française de Factoring International "FACTORS FRANCE SA"	1 637 actions	148 697,50
Compagnie Française d'Epargne et de Crédit	1 414 actions	110 225,09
Société Financière Châtillon-Commentry	998 actions	99 802,40
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE		
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS"	2 450 000 actions	222 580 540,00
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS" 7 % 1971	100 000 oblig.	100 000 000,00
Omnium de Participations Bancaires	453 882 actions	40 354 648,62
CREDINTER	25 000 actions	3 125 000,00
Epargne-Assurance	20 630 actions	2 658 530,98

	nombre de titres	valeur d'inventaire
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE (suite)		
Sélection-Croissance	3 997 actions	1 998 744,50
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger "SPS"	12 598 actions	1 657 312,86
L'UAP Investissements	24 562 actions	1 202 115,36
Fortune 1	9 990 actions	1 201 697,10
Batibail-Sicomi	935 actions	935 000,00
Cie Générale d'Investissement "CGI"	14 030 actions	811 991,33
Société Immobilière Française pour l'Investissement Siemens "SIFIS-SIEMENS"	8 055 actions	805 500,00
Cie d'Investissement et de Placement "CIP"	9 596 actions	609 102,75
Sté Générale d'Epargne et d'Investissement "SOGEVAR"	1 815 actions	417 854,77
Oblisem	3 334 actions	416 750,00
Centrale Roussel-Nobel	2 376 actions	377 475,12
Cie Parisienne Immobilière Scheffer-Mignot	1 088 actions	292 296,87
Société Mondiale d'Investissement	1 618 actions	162 447,20
Paribas-Gestion	988 actions	100 085,89
SOCIETES DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION		
Sté de Développement Régional du Centre-Est "CENTREST"	7 970 actions	624 351,15
Sté Lorraine de Développement et d'Expansion "LORDEX"	6 182 actions	525 470,00
Sté pour le Développement des Régions Sahariennes "SDRS"	6 338 actions	443 660,00
Sté Alsacienne de Développement et d'Expansion "SADE"	3 762 actions	381 017,76
Société de Développement Régional du Sud-Est	3 450 actions	319 079,04
Sté de Développement Régional du Sud-Ouest "EXPANSO"	3 411 actions	306 968,08
Sté pour le Développement de la Région Méditerranéenne	4 445 actions	240 091,98
Société Algérienne de Développement et d'Expansion "SOCALDEX"	10 630 actions	232 831,06
Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais	2 467 actions	225 237,10
Société de Développement Régional de Normandie	2 521 actions	212 961,18
Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc	2 122 actions	212 200,00
Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest "TOFINSO"	784 actions	173 891,20
BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS		
Poliet et Chausson	3 000 actions	351 450,00
Société Française de Travaux Publics Fougerolle	2 085 actions	135 527,80
CAOUTCHOUC		
Dunlop	7 960 actions	560 362,94
CONSTRUCTIONS MECANQUES		
Société des Ateliers de la Méditerranée	9 407 actions	664 670,50
DOCKS - PORTS - CANAUX		
Compagnie Financière des Docks du Havre	27 094 actions	2 442 524,10
JOURNAUX - PAPIERS - IMPRIMERIE		
Librairie Hachette	460 actions	147 043,60
Rochette-Cenpa	2 000 actions	129 832,05
Société de Documentation et d'Analyses Financières "DAFSA"	500 actions	119 300,00
Société Française pour le Traitement des Informations Financières	1 000 actions	100 000,00

	nombre de titres	valeur d'inventaire
MAGASINS		
Prénatal	8 950 actions	1 151 686,00
MATERIELS ELECTRIQUES		
Thomson-CSF	15 000 actions	1 214 241,14
Thomson-Houston-Hotchkiss-Brandt	7 800 actions	757 087,27
Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques "ALSTHOM"	5 700 actions	593 997,00
Matériel Electrique et de Contrôle Industriel "MECI"	3 000 actions	235 350,00
PETROLES ET CARBURANTS		
Compagnie Française des Pétroles	152 944 act. B	35 888 006,61
Lille-Bonnière et Colombes	20 970 act. B nouv.	
Société de Participations Pétrolières "PETROPAR" 7% 1967	8 258 actions	2 852 808,68
Cie de Participations de Recherches et d'Exploitations Pétrolières "COPAREX"	2 112 oblig.	2 112 000,00
Royal-Dutch	2 709 actions	567 631,63
Eurafrep	2 900 actions	529 511,00
Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine	2 000 actions	195 874,76
	300 actions	158 700,93
PRODUITS CHIMIQUES		
Ugine-Kuhlmann	35 861 actions	5 247 540,13
B.S.N. Boussois-Souchon-Neuvesel	926 actions	905 100,18
Pierrefitte-Auby	10 000 actions	482 500,00
TRANSPORTS MARITIMES ET AERIENS		
Compagnie Générale Transatlantique	8 438 actions	680 254,49
INDUSTRIES DIVERSES		
Heurtey S.A.	24 780 actions	817 740,00
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES		F 758 017 829,45
Titres énumérés ci-dessus		F 685 553 349,64
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		F 71 092 016,50
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000 par catégorie		F 1 372 463,31

**TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1971**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>			
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).			
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).			
Françaises :			
- Omnium de Participations Bancaires	48 620 000,-	26 891 358,33	46,67
- Caisse Générale pour l'Industrie et le Bâtiment	22 159 900,-	37 046 867,74	30,21
- OPFI - PARIBAS	468 500 000,-	302 380 858,07	26,14
- Crédit du Nord	151 116 000,-	83 693 769,-	23,56
- Le Secours A.I.V.R.	29 107 560,-	7 013 729,58	17,31
Etrangères :			
- Banque de Paris et des Pays-Bas - SUISSE	FS 85 000 000,-	FS 17 050 706,-	20,-
- Banque de Paris et des Pays-Bas - BELGIQUE	FB 1 025 000 000,-	FB 253 397 200,-	17,56
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
A - FILIALES			
Filiales françaises			
Filiales étrangères			
B - PARTICIPATIONS			
Dans les sociétés françaises			
Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB
40 354 648,62	-	11 057 784,72	4 555 009,72	4 511 478,94	1 928 998,50
16 446 580,56	-	6 185 000,-	211 756 268,11	7 115 906,46	589 881,60
222 580 540,-	100 000 000,-	-	41 521 043,49	33 509 740,08	5 250 000,-
110 114 692,17	-	-	382 098 056,-	21 022 131,-	921 849,50
5 543 324,25	-	-	265 830 166,-	3 373 029,53	-
32 718 657,-	-	-	FS 63 573 982,47	FS 12 866 095,34	794 920,-
23 977 539,-	-	-	FB 2 611 422 981,-	FB 135 447 270,-	1 183 338,72
2 411 884,12	-	-			179 424,-
8 165 107,09	148 684 181,87	15 990 559,74			1 053 512,80
1 256 487,41	-				139 380,30

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
AU COURS DES QUATRE DERNIERS EXERCICES ***

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

nature des indications	1968	1969	1970	1971
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE				
a) Capital social	350 000 000,00	400 000 000,00	500 000 000,00	500 000 000,00
b) Nombre d'actions émises	3 500 000	4 000 000	5 000 000	5 000 000
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES				
a) Impôt sur les bénéfices	15 750 000,00	12 750 000,00	21 550 000,00	44 800 000,00
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	15 762 317,92	26 581 526,17	38 315 051,63	53 430 742,30
c) Montant des bénéfices distribués	15 750 000,00	26 250 000,00	36 250 000,00	51 000 000,00
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION				
a) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4,5035	7,5947	7,663	10,686
b) Dividende versé à chaque action	4,50	7,50	7,25	10,20
IV - PERSONNEL				
a) Nombre de salariés	1 537	1 692	1 882	2 337
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	52 209 356,12	61 892 872,54	83 942 758,05	106 763 444,64
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc.)	19 355 951,28	21 629 796,21	22 658 253,76	27 654 176,05

(*) L'actuelle Société n'a exercé une activité bancaire que depuis le 1er janvier 1968

PRINCIPALES PARTICIPATIONS DETENUES

AU 31 DECEMBRE 1971

Nom de la Société	% du capital détenu	Dividendes encaissés par BPPB au cours de l'exercice	Bénéfice net de la société	Observations
ASSURANCES				
Le Secours AIVR	17,31	jce 1.7.71	3 780 480	En juin 1971 le capital a été porté de F 22 791 000 à F 29 107 560 par création de 52 638 actions - jouissance 1er juillet 1971 - émises en rémunération de l'apport partiel d'actif effectué par la Banque de Paris et des Pays-Bas et de l'absorption de la S. I. Castiglione. A la suite de ces opérations la participation de notre Groupe est passée de 30,51% à 52,25%. Le dividende de l'exercice est fixé à F 7,40 pour les actions anciennes (contre F 6,80 au titre de l'exercice précédent) et à F 3,70 pour les actions nouvelles.
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES				
Crédit du Nord	23,56	921 850	21 022 131	Le Bilan au 31 décembre 1971 s'élève à F 7,3 milliards en augmentation de 22% sur celui de 1970. Le capital a été porté de F 120 892 800 à F 151 116 000. Le dividende net de F 5,50 identique à celui de l'exercice précédent, s'applique à un capital augmenté de 25%.
Crédit Industriel et Commercial	5,30	3 367 765	24 100 306	Le bilan de l'exercice 1971 est en augmentation de 17% sur celui de 1970. Le dividende est porté à F 6,- par action (contre F 5,50 au titre de l'exercice 1970).
Caisse Générale de l'industrie et du Bâtiment	30,21	589 882	7 115 906	Le bénéfice net réalisé en 1971 est en progression de 22,5% par rapport à celui de 1970 (F 5 510 192,95). Ce résultat doit permettre la distribution d'un dividende net de F 7,25 par action contre F 6,30 pour l'exercice 1970 ce qui représente une progression de 15%. L'importance de la progression des résultats est due à l'augmentation des encours de 16% en 1971 contre 9% en 1970, ainsi qu'à la baisse corrélative des taux de refinancement qui s'est manifestée en cours d'année.
Compagnie Bancaire	7,81	867 736	26 486 634	L'activité du Groupe Cie Bancaire a connu un développement notable en 1971. Le résultat net consolidé a progressé de 135 à 217 Millions de F. Le dividende de la Cie Bancaire, maintenu à F 8,- par action, s'applique à un capital accru de 53% à la suite de l'offre publique d'échange sur les titres COFICA réalisée en décembre 1970 et de la distribution d'actions gratuites de 1971.
Crédit Sucrier et Alimentaire	54,36	179 424	1 480 585	L'augmentation du bénéfice net (1,48 MF contre 1,30 MF en 1970) est principalement due à la réduction du coût des ressources du Crédit Sucrier et Alimentaire, notamment à l'abaissement des taux pratiqués sur le marché monétaire. Pour 1971 comme pour 1970, le dividende est de F 4,50 par action de F 50 nominal.
BPPB N.V.	8,33	310 837	FL 5 406 290	Le bilan consolidé a connu une nouvelle et forte progression (+ 40%) pour atteindre FL 928 millions. Le bénéfice mis en distribution est porté de 2 à 2,7 millions de FL. Fin 1971, le capital libéré a été porté de 25 à 30 millions de FL. Les fonds propres atteignent ainsi FL 52,6 millions au bilan 1971.

Nom de la Société	%du capital détenu	Dividendes encaissés par BPPB au cours de l'exercice	Bénéfice net de la société	Observations
BPPB Belgique	17,56	1 183 339	FB 135 447 270	Le réseau comprend 53 agences dont 5 ont été ouvertes en 1971. Le total du bilan s'élève à FB 34 000 millions (contre FB 28 000 millions en 1970). Le bénéfice mis en distribution atteint FB 85,1 millions (contre FB 73,8 millions).
BPPB Suisse	20,-	794 920	FS 12 866 095	Deux succursales ont été ouvertes en 1971, l'une à Zurich, l'autre à Lugano. Le bilan s'élève à FS 1 131 millions. Le bénéfice mis en distribution est porté de FS 4,05 millions à FS 4,90 millions.
BPPB Maroc	20,-	139 380	DH 1 019 450	Le montant des dividendes distribués a été porté à DH 700 000 (contre DH 650 000 au titre de l'exercice 1970).
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE OPFI-PARIBAS	26,14	5 250 000	33 509 740	Au cours de l'exercice 1970-1971, le capital a été porté de 416 à 468,5 millions de F. Le total du bilan au 30 septembre 1971 s'élève à F 973 450 461 contre F 804 671 320 au 30 septembre 1970. Les revenus des participations, inscrits au crédit du compte d'exploitation pour F 34 180 115, sont en progression de 15% sur ceux de l'exercice précédent. Le dividende net distribué a été porté de F 3,50 à F 3,75 par action.
Omnium de Participations Bancaires	46,67	1 928 998	4 511 479	Au 30 septembre 1971, le total du bilan atteint F 81 781 067 contre F 73 888 956. Le capital a été porté de 42,5 à 48,62 millions de F. Les revenus des participations s'élèvent à F 4 111 898. Le dividende net unitaire a été fixé à F 4,25 contre F 4,- pour l'exercice précédent.
PETROLES Cie Française des Pétroles	0,81	jce 1.1.71	452 600 000	En dépit de la nationalisation partielle de ses actifs algériens, la Compagnie a porté sa production à 60 millions de tonnes, en hausse de 5% par rapport à 1970. Le dividende 1971 est de F 8,- par action contre F 6,60 en 1970.